

ACQUERIR UN CERTIFICAT DE SIGNATURE ELECTRONIQUE AVEC LE PARTENARIAT

UNSA – CERTEUROPE



Paris, le 30 Mai 2018

Dans le cadre de la généralisation des marchés publics dématérialisés à compter du **1^{er} Octobre 2018**, les architectes vont devoir se doter d'un **certificat de signature électronique**.

Plus précisément il s'agit d'un **certificat RGS** / EIDAS sur support cryptographique qualifié** (clé USB) obligatoirement remis en face à face.

L'UNSA a pris les devants pour accompagner les architectes dans cette transformation numérique, en concluant un partenariat avec le Tiers de Confiance CertEurope.

Les certificats requis pour la réponse aux marchés publics dématérialisés coûtent en moyenne 260 € HT pour une durée de validité de 3 ans.

L'accord entre l'UNSA et CertEurope permet aux Architectes de s'équiper d'un certificat pour un **tarif préférentiel de 159 € HT** pour une durée de validité de 3 ans.

La démarche de commande d'un certificat électronique est la suivante :

1°) Se rendre sur la plateforme dédiée aux architectes : <https://portail-pki.certeurope.fr/ws/UNSA>

2°) Créer son compte

3°) Choisir le mode de remise :

- **Récupérer son certificat dans un des syndicats membres de l'UNSA** proposant cette récupération.
(La liste est disponible au moment de la commande)

- **Se faire livrer directement à son cabinet** par un prestataire habilité à la remise de certificat.
Coût supplémentaire de 99 € HT.

CertEurope, société du groupe Oodrive, est prestataire de services de confiance, pour garantir la confidentialité et la traçabilité des échanges numériques. Créée en décembre 2000, CertEurope a rejoint le Groupe Oodrive en mai 2012. Les nombreux labels et accréditations dont bénéficie CertEurope (LSTI/COFRAC) attestent d'une stricte conformité aux exigences techniques élaborées par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). CertEurope est opérateur de certification RGS*** et prestataire de service de confiance qualifié en conformité avec la réglementation eIDAS sur les normes ETSI EN 319 411-1 et 2.

4°) Procéder au paiement en Carte Bancaire directement sur la plateforme

5°) Télécharger le dossier PDF, l'imprimer et l'envoyer par voie postale (obligation légale) à l'UNSA qui se chargera de la validation du dossier.

6°) CertEurope générera le certificat sous un délai de 7 jours ouvrés maximum à partir de la validation du dossier et l'enverra dans le syndicat choisi par l'Architecte.

Pour toute information complémentaire contactez CertEurope – Florian BERMUDES

Par téléphone : 0144889608

Par mail : f.bermudes@oodrive.com